
YEŞİM NAZLAR : Nous sommes deux minutes après le début supposé de notre appel. Nous essayons de rejoindre tout le monde et de commencer. Seun, vous nous indiquez quand vous voulez exactement commencer. Seun, est-ce que vous voulez qu'on attende que tout le monde soit connecté ? Désolé de ce petit retard. Nous avons Heidi qui vient de nous rejoindre, c'est parfait. Donc nous sommes prêts à commencer.

SEUN OJEDEJI : Commençons l'appel.

YEŞİM NAZLAR : La réunion est maintenant enregistrée.

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cet appel AFRALO sur le rapport ARIWG. Nous sommes jeudi 16 juillet 2020 et il est 16h00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur le canal anglais Seun Ojedeji, Maureen Hilyard, Vernatius Ezeama, Joan Katambi, Gabriel Bombambo, Remmy Nweke, Abdulkarim Oloyede, Dave Kissoondoyal, Aziz Hilali, Sarah Kiden, Tijani Ben Jemaa. Et Isaac Maposa vient de nous rejoindre également. Sur le canal francophone, nous avons Olévié Kouami. Nous n'avons pas d'excuses aujourd'hui reçues pour cet appel.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Yaovi Atohoun, Herb Waye et moi-même, Yeşim Nazlar qui vais gérer cet appel aujourd'hui.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nos interprètes français sont Jacques et Camilla. Et nous avons également un service de transcription en temps réel qui est disponible. Vous avez le lien hypertexte sur lequel vous pouvez aller pour avoir cette transcription en temps réel.

Veuillez rester en mode silencieux lorsque vous ne prenez pas la parole. Indiquez clairement votre nom lorsque vous prenez la parole pour la transcription et également pour l'interprétation. Nous vous en remercions.

Je donne maintenant la parole à Seun.

SEUN OJEDEJI :

Bonjour ou bonsoir.

Avant de poursuivre, j'aimerais dire que nous avons la présidente de l'ALAC, Maureen. Et je suis heureux qu'elle nous ait rejoints, il est très tôt chez elle. Je remercie également les collègues d'AFRALO qui sont présents. Merci d'être là avec nous puisque c'est un appel qu'on a véritablement mis en place uniquement la semaine dernière. Donc merci à tous les membres. Merci aux membres de l'ALAC qui nous ont rejoints sur cet appel.

J'aimerais remercier également le personnel qui nous a aidés à mettre en place cet appel pour parler du rapport final. Excusez-moi... Le rapport final du groupe ARIWG, un groupe de travail sur la révision d'At-Large. Vous savez qu'on en a déjà parlé lors de nos réunions mensuelles à AFRALO. C'est au niveau de l'ALAC que beaucoup de décisions ont été prises et il est donc important de bien comprendre toute la problématique de cette révision.

Nous avons pu prendre connaissance du rapport et nous allons pouvoir en parler d'une manière efficace aujourd'hui. J'ai donc demandé à ce que la présidente de l'ALAC soit présente lors de cet appel pour nous parler un petit peu du rapport qui a été effectué sur la révision. On va se concentrer sur le contenu du rapport et [ne pas s'arrêter sur des termes trop généraux].

L'ordre du jour, nous avons déjà fait numéros 1 et 2. Est-ce qu'il y a des suggestions pour des modifications de l'ordre du jour, des changements à apporter ? Très bien. Ne voyant aucune main levée, je considère l'ordre du jour comme adopté en l'état.

Et nous allons maintenant passer sans plus attendre au point 3, de brèves remarques de nos membres de l'ALAC qui sont de notre région concernant le rapport final. J'aimerais donner aux membres de l'ALAC la possibilité de prendre la parole parce qu'il s'agit de ressources essentielles, ces membres de l'ALAC. Je donne la parole à qui veut la prendre en premier. Tijani, Abdulkarim... Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Seun. Merci beaucoup pour avoir organisé cet appel.

On en a parlé en effet lors du dernier appel mensuel. Et j'ai présenté, donc, le point de vue de l'ALAC. Et je crois que nous devons en parler avant la fin de l'appel. Je veux soulever qu'après consultation d'AFRALO, je crois que les membres de l'ALAC doivent être consultés et que nous devons faire un vote également. [inaudible] n'a pas été satisfaite de cela parce qu'elle pense que... Je dis simplement que nous devons discuter.

J'ai fait les mêmes remarques sur le compte rendu de progrès. Je les ai déjà faites, ces remarques, j'ai déjà soulevé ces points et je n'ai pas eu de réponse. Nous avons reçu le rapport uniquement quelques jours avant qu'il ne soit présenté au Conseil d'Administration de l'ICANN et je pense que cela ne permet pas de prendre connaissance et de débattre du rapport si on n'a que deux jours. Et Maureen a dit qu'elle devait aller sur le wiki pour suivre tout cela et nous avons un tableau de contrôle et elle devait faire ses remarques là-dessus. Et c'est là où les progrès sont effectués.

Mais moi, je suis listé comme membre de ce groupe de travail mais je n'ai jamais reçu de courriel de ce groupe de travail, je n'ai jamais reçu d'invitation à des réunions. Et je ne sais pas comment je suis membre. J'ai découvert que je suis membre de ce groupe de travail. Don ce n'est pas quelque chose de personnel mais je crois que ce rapport est très important. C'est l'avenir d'At-Large qui est en jeu. Pour des déclarations qui ne sont pas très importantes, nous pouvons exprimer notre opinion. Et nous avons les commentaires de la communauté. On a assez de temps pour rebondir, pour commenter. Alors que ce rapport, il a été voté très rapidement mais on n'a pas eu le temps de débattre de ce rapport. Je ne trouve pas cela normal.

Je ne vais pas en dire plus parce que je n'ai pas beaucoup de temps, mais je laisse la parole à d'autres personnes. Merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci Tijani. Nous aurons assez de temps pour débattre de cela et de mettre cela à l'ordre du jour. Donc merci de vos remarques, Tijani.

Est-ce qu'il y a d'autres membres de l'ALAC qui veulent prendre la parole ?

TIJANI BEN JEMAA : Je baisse la main.

SEUN OJEDEJI : D'autres membres ? Nous avons Dave.

DAVE KISSOONDOYAL : Je peux rajouter quelque chose, Seun ?

SEUN OJEDEJI : Oui Dave, allez-y.

DAVE KISSOONDOYAL : Je crois que le rapport a été envoyé, mais c'est bien de débattre de cela parce que si j'ai bien compris, le rapport n'a pas encore été envoyé au Conseil d'Administration. Il a été envoyé à [des commissions]. Est-ce que Maureen peut nous indiquer si le rapport a été effectivement envoyé au Conseil d'Administration ? Il faudrait clarifier cela.

SEUN OJEDEJI : Maureen, vous pourriez clarifier cela s'il vous plaît ?

MAUREEN HILYARD : Vous voulez que je commence la présentation maintenant ou vous voulez que je réponde ?

SEUN OJEDEJI : Répondez à Dave s'il vous plaît.

MAUREEN HILYARD : Tout à fait, oui, vous avez raison Dave. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons envoyé le rapport au MSSI. Nous devons l'envoyer d'ici le 30 juin au MSSI et c'était au moment où il y avait l'ICANN68 qui se tenait, il y avait tant de travail. En plus, il fallait terminer le rapport et le donner au MSSI. C'est le groupe des initiatives sur le [inaudible] multipartite. C'est un processus : avant que cela arrive au Conseil d'Administration, cela passe par le MSSI. Nous avons les opérations...

HEIDI ULLRICH : C'est la commission pour l'efficacité organisationnelle au Conseil d'Administration.

MAUREEN HILYARD : Il y a beaucoup d'acronymes et parfois, on en oublie. Donc la commission pour l'efficacité organisationnelle. Il y a des membres du Conseil d'Administration qui siègent à cette commission.

On a promis qu'en première étape, au 30 juin, nous allions remettre ce rapport. On n'avait que quelques jours, on voulait publier le plus rapidement possible pour tenir les délais. Et je suis désolée, cela ne donnait pas assez de temps. Vous avez pris l'initiative de nous dire que vous voulez [inaudible]. Ils peuvent nous donner du feedback, cette commission, avant que cela aille au Conseil d'Administration en septembre. Nous aurons tous la possibilité de non seulement débattre

de ce que nous avons fait, mais également avoir l'avantage d'avoir reçu un retour de commentaires de la part du MSI et du groupe de la commission pour l'efficacité organisationnelle. Cela va nous permettre de faire un rapport solide avant qu'il soit présenté au Conseil d'Administration dans son entièrèment.

Voilà le processus. Je suis contente d'avoir pu vous l'expliquer. Merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci Maureen.

Abdulkarim, vous avez la parole si vous m'entendez. Allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE :

Probablement, je n'ai pas grand-chose à rajouter. Je crois que nous devons analyser ce rapport, nous devons le prendre en compte. Nous devons en savoir plus. Maureen nous a expliqué quel était le processus. Le problème, c'est qu'est-ce que l'on fait ensuite ? Est-ce que l'on va pouvoir commenter ? Parce que mon opinion initiale, c'est que nous avons un point de vue parfois minoritaire sur certains points. C'était au départ ce que je pensais. Je ne sais pas comment on peut travailler différemment à l'avenir pour que les points de vue minoritaires puissent être pris en compte, pour que toutes les voix soient entendues, pour que durant tout le processus, on puisse avoir voix au chapitre. Un fois que le rapport est soumis, est-ce que [inaudible] fini ? Est-ce que nous allons être en mesure de commenter ? Et comment le faire ?

Tijani nous a expliqué le processus qui se posait pour lui. Je crois qu'on a raté une opportunité. Il y a des [inaudible] qui sont satisfaisants, mais pas totalement. Je pense qu'on aurait pu...

SEUN OJEDEJI :

Abdulkarim, on va en parler une fois qu'on aura plus d'informations sur le rapport. Je vous demanderais de faire des commentaires brefs. Merci.

Donc, au point 4, nous avons la présentation du rapport par Maureen. Et c'est bien d'entendre que nous avons une possibilité de faire des commentaires. Je suis satisfait d'entendre cela. La fenêtre ne s'est pas totalement refermée et nous avons encore du temps pour réagir. Nous allons continuer à améliorer le rapport et à travailler à l'élaboration du rapport. On va revenir là-dessus au point 10. Mais pour le moment, nous allons donner la parole à Maureen, qui va nous parler du rapport sur la révision At-Large. Je pense que nous devons nous informer davantage du contenu du rapport. Mais je ne crois pas que ce soit terminé. Je vais donc donner la parole à Maureen d'ici peu et nous allons avancer de cette manière. Nous allons donner la parole à la présidente de l'ALAC. Maureen va nous expliquer et prendre en compte les observations qui ont été effectuées. Et au point 5, nous pourrions débattre un petit peu plus du rapport et soulever toutes les questions dont on parlait tout à l'heure.

Sur cette note, je donne la parole à Maureen, qui va nous parler du groupe de travail et de ce rapport.

MAUREEN HILYARD :

Merci et merci à Tijani, à Dave et à Abdulkarim qui ont soulevé des sujets d'importance.

Je vous rassure, même si à l'époque, on a pensé que c'était un peu trop pressé, c'était prévu et on avait déjà l'intention d'en discuter davantage. J'en parlerai à mesure qu'on avancera avec le rapport. Mais ce que je me suis dit qu'on ferait – et vu qu'il y a des gens ici qui n'étaient pas là lorsqu'on a commencé avec ce séjour que nous avons eu, depuis 2015 d'ailleurs. Je sais que Tijani et Aziz étaient là. Et en janvier 2015, lorsque la MSSI nous a réunis, à ce moment, on savait déjà que nous aurions une révision de l'At-Large. Mais on se préparait pour cette révision dès ce moment-là et on se demandait ce qu'il faudrait que l'on fasse.

Lors de cette première réunion, on organisait nos réunions pour l'année à venir, on parlait d'une auto-évaluation. On se demandait quel serait le résultat de la révision. Qui ferait la révision ? Qu'est-ce qu'ils allaient évaluer ? À l'époque, on ne le savait pas, les responsables n'avaient pas [inaudible], donc on se demandait ce qui se passait à l'At-Large, ce qu'ils pourraient probablement identifier.

Un an et demi plus tard, l'équipe ITEMS a été sélectionnée par l'ICANN en ce qui concerne la révision. Et je pense que c'est à Helsinki que nous nous sommes réunis en tant que groupe. Je me souviens qu'APRALO a discuté avec l'un des responsables de l'équipe de révision. C'était une discussion de la RALO et nous l'avons fait avec toutes les RALO. On a eu des réunions avec l'ALAC, avec des groupes de travail. Ils se sont réunis avec tous. C'était un moment où il y avait beaucoup d'activités et ils faisaient une analyse très exhaustive.

Un an plus tard – ou six mois plus tard peut-être – mais en tout cas, comme vous voyez en janvier 2017, il y a eu une version préliminaire qui a été publiée. Lorsque que cette version préliminaire a été publiée, on sentait que c'était quelque chose d'intéressant qu'on voyait dans le rapport. Il y a une période de consultation publique. Puis ils ont présenté le rapport final un an après la publication du rapport préliminaire.

Donc nous avons travaillé ensemble sur le rapport et nous avons fait des suggestions et ce qu'ils avaient prévu vu avec l'équipe responsable de la MSSI, du plan de mise en œuvre, de ce qu'ils avaient discuté avec l'OEC et d'autres questions plus récentes. Donc en 2019, on commençait à travailler sur le plan. Le Conseil d'Administration l'avait évalué et aimait bien le plan présenté et disait qu'il était raisonnable et de voir comment travailler sur notre manière de mettre en œuvre ce plan. Et c'est ce que nous avons fait depuis [inaudible].

C'était un processus long et assez difficile. Et pour ceux parmi nous qui l'avons vu au cours de cinq dernières années, on sentait qu'on avait surmonté la partie de la mise en œuvre. C'était vraiment un obstacle. On sentait qu'on avait traversé cette montagne et qu'il ne nous restait que quelques modifications à apporter pour pouvoir compléter ce qu'on avait promis au Conseil que l'on ferait pour voir ce qu'ils avaient soulevé dans la révision.

Dans le rapport, on disait : « Voici ce qu'on a dit qu'on allait faire. On l'a fait, tout a été complété, toutes ces activités sont faites. » On en est à l'étape suivante de l'amélioration continue. C'est cela le parcours. Ce n'est pas quelque chose qu'on a décidé du jour au lendemain : « Voici le

rapport et voici ce qu'on va faire. » C'est quelque chose qui était mesuré, pesé. Depuis 2015, on savait qu'il allait falloir que l'on prenne des mesures. Et dès ce moment-là, on se demandait qu'est-ce qu'on allait devoir faire et quelles étaient les modifications qu'on devrait apporter. Et même en 2015, on avait déjà commencé à les apporter à partir de l'évaluation qu'on avait reçue. Diapositive suivante.

J'ai ici des diapositives pour que vous puissiez les lire et les consulter. En 2017, ITEMS a publié ces 16 recommandations, certaines desquelles vous connaissez déjà. Mais d'autres, vous ne les aurez pas vues probablement.

La première était liée à un commentaire de l'ALAC avec des conseils et des déclarations. Et on sentait que ces déclarations et commentaires n'étaient pas très clairs. On ne comprenait pas tout à fait quels étaient les commentaires que faisait l'At-Large. Donc on a apporté des modifications pour préciser. Ils voulaient qu'on se défasse des ALS. Donc on allait se défaire des ALS – c'est ce qu'ils sentaient. Et le but de l'At-Large était de faire en sorte que les voix individuelles s'intègrent à la communauté de l'At-Large et aux discussions de l'At-Large. Donc on ne comprenait pas pourquoi on n'aurait plus les structures At-Large. Ils faisaient une partie super importante de notre communauté. On sentait que l'équipe de révision était là complètement. Donc on était contre ce modèle qu'ils présentaient.

Comme vous le savez, le point 2 est quelque chose sur lequel nous nous concentrons vraiment et du point de vue d'abord des ALS et d'autres part, vu qu'on a plus de temps pour travailler dessus, nous évaluons la possibilité de travailler avec de membres individuels et faire en sorte

que leur travail et leurs contributions soient plus efficace. Puis on a le personnel et ce qui a été suggéré comme travail pour le personnel.

Quatrièmement, on avait l'équipe de direction et la révision disait que l'équipe de direction de l'ALT prenait trop de décisions de sa propre part et qu'en fait, les déclarations des RALO et d'autres manifestaient qu'ils ne sentaient pas qu'ils avaient suffisamment de possibilités de s'exprimer vis-à-vis des décisions qui étaient prises avant qu'elles ne soient prises. Donc ils voulaient contribuer davantage dans ce processus de prise de décision.

Dans mon cas, au moins, lorsque je m'y suis joint, je l'ai pris à cœur, j'ai créé un groupe de dirigeants des RALO qui fait partie de la prise de décision. Et je sais d'ailleurs que c'est ma faute si, dans ces derniers 18 mois l'équipe ALT Plus s'est concentrée plus sur le processus. C'est parce qu'il fallait qu'on ait ces informations pour le rapport de la révision. Donc pour ces derniers 18 mois, à chaque réunion d'ALT et de l'ALAC, j'ai demandé du soutien des autres. Je demandais : « Je vous prie, allez vérifier vos tableaux de bord pour voir s'il y a quelque chose que vous voyez, pour pouvoir travailler ensemble. » Donc c'était un autre grand thème. On avait une grande modification, mais c'était quelque chose qui avait été signalé par le rapport et on devait travailler dessus ensemble et je pense que cela fait partie des résolutions qui ont été adoptées.

Maintenant que la révision est conclue et qu'on va passer à l'étape de l'amélioration continue. Lors de notre dernière réunion ALT Plus, on a proposé moins de processus, on a proposé de nous pencher sur des questions de politiques. Peut-être que ce sont des politiques

opérationnelles et pas vraiment des politiques, genre de dire ce qui se passe à l'ICANN, ce qui pourrait avoir un impact sur nous, ce qui peut changer notre manière de travailler.

Puis, les points 5 et 6 existaient déjà en fait et on ne sentait pas qu'il fallait y apporter des modifications. On était déjà impliqués avec les processus électoraux, qui avaient d'ailleurs été développés par At-Large. Et on ne sentait pas le besoin de le changer parce que quelqu'un disait que c'était un processus qui était trop complexe. Donc on l'a laissé tel quel.

Les groupes de travail, ils étaient trop nombreux, ce n'était pas clair. On a consolidé tous les groupes de travail qui étaient liés aux politiques au sein du CPWG. Et vu la surcharge de travail en ce moment et probablement encore plus depuis la déclaration de la pandémie où on a dû diviser les groupes en un groupe, on en a un autre qui s'occupe des questions opérationnelles. Donc on a deux grands aspects qui organisent notre travail au sein de l'At-Large, travail qui contribue à l'ICANN. Et bien sûr, on a également le groupe de travail sur la sensibilisation et la participation des parties prenantes, qui fera toujours une grande partie de notre travail. Voilà un peu ce qu'on a fait, donc combiner des groupes de travail pour créer ces deux grands groupes.

Pour les réseaux sociaux, pareil. On ne pense pas du tout remplacer le sommet ATLAS, donc non. Puis on a décidé de revenir plus tard à une nouvelle stratégie et on a organisé ATLAS III, donc cela n'a pas changé.

Mais il y a trois points sur lesquels on n'a rien fait, le 12, le 14 et le 15, parce qu'ils appliquent un besoin de fonds qui ne sont pas dans notre contrôle. Il y a trois choses qu'on a dites au Conseil et avec lesquelles on

était d'accord qu'on ne ferait rien et que l'ALAC lui-même n'était pas sûr de pouvoir y travailler.

Voilà les 16 au total et nous nous sommes penchés sur huit. Cela nous a pris un an pour mettre en œuvre le processus lui-même. Les pas qu'il fallait que l'on prenne pour apporter ces modifications, cela nous a pris un an à planifier. Et c'était un groupe de travail qui travaillait sur la planification. Il y avait des représentants de chacune des RALO. Certains étaient plus participatifs que d'autres mais il fallu travailler sur qui s'intégrait, qui faisait une suggestion, quelles étaient les suggestions et quel était l'impact. Puis on les mettait en œuvre. Cela nous a pris un an de planification.

On l'a présenté au Conseil d'Administration qui nous a dit d'avancer. On est d'accord avec ce que vous faites et ce que vous proposez. Cela fait 18 mois qu'on travaille dessus.

Le reste de la présentation – et j'espère que vous y aurez accès – c'est que si... Vous passez à la diapositive suivante. À mesure qu'on a avancé, chacune des étapes intermédiaires exigeait un rapport de ce qu'on était en train de faire. Par exemple, pour ce qui est de l'étude de faisabilité, une fois qu'on a reçu les recommandations d'ITEMS, on a vu chacune des 16 recommandations et on a dit qu'est-ce qu'on aimait de ces recommandations et lesquelles nous n'apprécions pas. Celles qu'on n'appréciait pas, on les a rejetées.

Par exemple, pour ce qui est des conseils de l'ALAC, certains, on les a déjà mis en œuvre. Mais on a reconnu que c'était des choses qu'on pouvait résoudre, par exemple si les gens n'arrivaient pas à trouver facilement les informations qu'ils cherchaient sur le site web parce qu'il

n'était pas clair. Les espaces wiki ont toujours été un peu compliqués, mais l'idée, la nouvelle initiative qui se penche sur le nouveau site web de l'ICANN, qui va le refaire, nous espérons, nous aidera à accepter qu'on a bien avancé avant que nos wikis ne soient passés en revue. Mais l'ICANN a d'ailleurs mis en place des modifications qui nous aideront tant que l'on doit apporter des modifications de notre part.

Par exemple dans le numéro 2, avec le modèle d'adhésion, on a vu beaucoup de changements, même si on appréciait le modèle. Il est très important que les RALO qui n'arrivent pas à contacter une ALS et qui a des ALS qui ne sont pas intéressés ou qu'on n'arrive pas à les rejoindre, que peut-être oui, on pourrait avoir des gens qui seraient intéressés à l'ICANN, c'est plus important d'avoir des membres individuels que de se concentrer sur les ALS si elles ne sont pas actives. Voilà un petit peu notre étude de faisabilité. Cela nous a donné des raisons pour lesquelles on avait accepté plus de choses qu'on comptait faire et ce que l'on appuyait déjà parmi les recommandations.

Puis bien sûr, le Conseil en 2018 a adopté sa propre résolution. À chaque fois qu'un rapport était présenté, ils disaient : « Oui, on l'aime. » Ils ne disaient jamais : « Non, on n'est pas d'accord. » À chaque fois, c'était : « Oui, c'est bien. Oui, allez-y. Oui, faites ce qu'il faut faire. » Ici, on a expliqué ce qu'on aimait et ce qu'on n'aimait pas et comment on pensait avancer. Et lorsque le rapport a été présenté au Conseil, le Conseil nous a suggéré des modifications qui étaient très raisonnables.

Donc on a consacré un an à évaluer ces huit points et à développer les mesures que l'on allait prendre pour faire les améliorations que le Conseil nous avait suggéré d'apporter. Et c'était donc un moment de

beaucoup de travail. Il a fallu que l'on soit créatifs, on a dû évaluer les manières de faire des changements pour faire de l'At-Large un endroit meilleur.

Et pour ceux qui n'étaient pas là en 2015, vous verrez la différence entre ce que nous étions en train de faire en 2015 et la manière dont nous faisons les choses et la manière dont on essayait d'améliorer la manière de faire les choses, de manière plus efficace et effective.

On peut revoir ces changements. En même temps, ces changements pourraient être acceptables pour certaines personnes et pas pour d'autres. Je pense que l'on regarde ici le plan général et les bénéfices que cela implique pour nous en tant que communauté.

Il nous reste encore quelques minutes, donc j'avancerai très rapidement.

Les tableaux de bord étaient très importants. Dès le départ, on a créé une chronologie. On a dit que les deux premiers points, on a défini qu'il faudra un peu plus de temps. Tout le reste allait pouvoir être complété avant juin – et d'ailleurs, c'est ce qui a été fait. Il nous faudra un peu plus de temps pour conclure. Disons que le problème 1 prendra du travail continu pour améliorer notre manière de donner des avis et de faire des déclarations. Mais les autres, le sujet 1, comme je l'ai dit avant, on était en train de conclure le travail que faisait Alan avec les ALS, ce document qui deviendra une politique pour nous. Et on travaille ensemble pour présenter aux membres individuels une solution également pour qu'ils aient plus de temps.

S'agissant des tableaux de bord, chaque mois, on avait des priorités établies pour ce que l'on faisait et on montrait quels les huit points sur lesquels on travaillait au cours de ce mois. Peut-être qu'il nous manquait un mois. Par exemple en avril, ici, on ne voit rien par rapport au point 1 parce qu'on a peut-être travaillé sur autre chose. Mais si vous voyez les tableaux de bord, pour chaque sujet, vous verrez que chaque mois, il y a eu travail qui a été accompli pour chacun de ces sujets.

Et je pense qu'on peut avancer directement à la dernière diapositive. Oui, voilà. Je pense que lorsqu'on parle de ce qui a été fait effectivement, j'ai mis cela de côté, j'ai séparé d'une part le travail d'At-Large. Vous voyez ce qui a été accompli pour le premier, le deuxième et le rapport final. Et vous voyez combien de travail a été fait pour que ces huit sujets soient abordés. Ce que vous voyez sur la ligne rose c'est qu'il n'y a que deux sujets sur lesquels on n'a pas beaucoup travaillé. On a mis nos efforts sur les six autres problèmes.

Mais le problème 2, parce qu'Alan était prêt et qu'il avait déjà créé un plan pour la mobilisation des ALS, et avec les responsabilités du EPDP, il n'avait pas eu le temps de s'y mettre jusqu'au dernier moi. Il y a eu des réunions auxquelles il a participé mais la plupart de son travail a été accompli au cours des six derniers mois, comme vous voyez. Et de manière similaire, pour ces indicateurs, on n'a pas pu travailler dessus jusqu'à ce que toutes les autres activités aient été complétées. Mais pour nous et surtout pour qu'il y ait plus de participation des membres pour le point 2, on sentait que la plupart de l'impact pour nous venait du fait qu'on avait énormément de gens qui participaient aux réunions du CPWG après ATLAS III et c'était quelque chose de très positif pour nous. Cela nous a permis d'avancer vraiment.

Lorsqu'on voit pourquoi on fait ce qu'on fait, c'est lié aux données que nous avons. C'est pourquoi il est important que les données soient là pour nous, pour montrer par exemple que le travail d'ATLAS III a eu un véritable impact que ce que nous faisons et voulons accomplir.

Désolée, je sais que j'ai dépassé le temps qui m'avait été alloué, Seun. Mais j'entends qu'il est important que tout le monde comprenne que cela n'a pas été un processus lent. Il a été long. Chaque réunion d'At-Large, d'ALAC, d'ATLAS, on essayait de faire en sorte que les gens se concentrent sur la contribution qu'ils pourraient faire pour y contribuer autant que possible. On continuera à avoir ce type de discussion. En tant qu'ALAC, en tant qu'At-Large et en tant qu'ATLAS, on continuera.

Merci.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Maureen. Merci de nous avoir présenté ce rapport. Merci également de vos conclusions, de votre engagement pour avancer et pour l'avenir.

C'est le moment où nous allons ouvrir pour des commentaires et suggestions sur le rapport, sur tous les points qui ont été soulevés par Maureen.

Ce que j'entends jusqu'à présent, c'est que le rapport est ouvert pour des révisions, pour des commentaires et qu'il sera partagé avec la communauté. J'aime ce qu'a dit Maureen à la fin, soit qu'il est toujours possible d'améliorer la situation avec un engagement fort de la communauté.

Lorsque j'étais à l'ALAC, il était très important de s'assurer que l'ALAC était engagée. Donc je crois qu'avant que nous puissions effectuer une déclaration, il faut bien comprendre au niveau du MSSI qu'il y aura un engagement avec la communauté et c'est un processus tout à fait normal. Cela ne veut pas dire que le contenu du rapport va changer puisqu'on a déjà fait beaucoup de progrès. Mais je crois qu'il faut parfois mieux refléter certains points et on peut peut-être rajouter quelques points au niveau des différents statuts et prendre en compte les suggestions de la communauté. Lorsqu'on aura la possibilité de communiquer, d'effectuer un retour et un feedback, il faudra le faire.

Je ne vois pas de main levée pour le moment. J'aimerais maintenant vous donner la parole. Tijani, vous voulez prendre la parole, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Seun.

Merci Maureen de ce rapport. Mon commentaire, c'était sur le processus. Pourquoi je parle du processus? Parce que j'ai eu des problèmes avec le contenu du rapport. On a dit que l'équipe de leadership ALT prenait trop de décisions par elle-même et on a créé encore plus de pouvoirs pour l'ALT. Mais est-ce que cela, c'est la réponse aux préoccupations soulevées par l'équipe d'évaluation d'At-Large? Je crois qu'on n'a pas répondu à cela. Si le travail effectué est très bien, c'est parfait. Mais je crois que l'ALT a beaucoup de pouvoirs. L'équipe de leadership est structurée avec des règles de procédure et elle a un rôle spécifique. Si on remplace ALT par ALT Plus, cela va être un gros problème parce que là, ce sera un ALAC complètement différent. C'est ouvert, bien sûr, à l'ALT, aux RALO, mais ces personnes sont toutes

les bienvenues aux réunions de l'ALAC. Donc on n'a pas besoin de dupliquer les réunions de l'ALAC si on a déjà ces personnes et les communications provenant de ces personnes.

Si nous perdons l'ALT, l'ALT est là pour aider le ou la présidente pour gérer At-Large. C'est à cela que sert l'ALT. Et bien entendu, si on nous dit dans les règles que l'ALT n'a pas de pouvoir décision et que les règles n'étaient pas bonnes... l'ALT n'a jamais décidé pour l'ALAC. J'étais membre de l'ALT et l'ALT était là pour préparer les réunions de l'ALAC et pour assurer un suivi sur les décisions de l'ALAC. Donc l'ALT a un rôle très important à jouer, selon moi.

Je ne dis pas que l'ALT Plus sera totalement mauvaise, mais il faut définir clairement le rôle de ce groupe. Il doit avoir un rôle plus clair. Ce n'est pas seulement pour les discussions, c'est quelque chose de supplémentaire. Et est-ce que c'est quelque chose qui va remplacer l'ALT ? Il faut vraiment que ce soit plus clair.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Tijani.

Je crois que Maureen veut rebondir là-dessus et répondre.

MAUREEN HILYARD :

Oui. Je suis d'accord avec Tijani sur le point de l'entité de révision. Il nous parlait des différents groupes de direction. Il y a des commentaires qui ont été effectués. Je ne sais pas d'où provenaient les commentaires mais ils ont été pris en compte, ils étaient importants.

Comme je l'ai mentionné auparavant, nous allons revenir à l'ALT Plus. Donc la communauté de leadership de l'At-Large et toutes les personnes qui veulent venir et discuter des problèmes. Cela, en effet, c'est important. J'en ai parlé avec Heidi et avec le personnel, à la suite de la révision, il faut absolument revenir sur l'objectif réel de l'ALT Plus, analyser les problèmes de l'ALT Plus. Donc nous allons nous concentrer plus sur des points spécifiques et non pas des généralités. L'ALT Plus doit permettre plus de débats. Et c'est un changement.

Ce n'est pas facile d'évoluer, de changer de s'adapter. Mais je pense que nous pouvons rendre plus facile la participation de tous, des membres de la communauté, pour qu'on puisse écouter les leaders parler des problèmes qui se posent. Donc je pense qu'il y a une possibilité avec ALT Plus d'aller plus loin.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Maureen.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur le rapport ? Est-ce que vous voulez dire quelque chose sur le contenu du rapport ? Est-ce qu'il y a des discussions à ce sujet ? On parlé des règles de l'ALT Plus, si cela est désirable. Ce ne serait plus informel, ce serait un groupe beaucoup plus formel qui rentrerait dans nos règles et règlements.

Je voulais simplement noter, tout particulièrement auprès de la présidente de l'ALAC, si j'ai bien compris, elle confirme que ce rapport – levez la main si je n'ai pas bien compris – ce rapport sera commenté et engagé avec l'ALT, avec les présidents des RALO. Et avant qu'il soit

finalisé, nous aurons la possibilité de commenter sur ce rapport. Est-ce que j'ai bien compris, Maureen ? J'aimerais que vous nous le précisiez.

MAUREEN HILYARD :

Merci Seun.

Le rapport parle de ce qu'on a fait, de notre travail. Nous l'avons complété à la suite des requêtes du Conseil d'Administration. Nous avons reçu un feedback, ils nous ont dit : « Voilà ce que vous pouvez faire. » Et nous avons fait ce que le Conseil nous a demandé.

Lisez le rapport. Et je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit qu'on puisse changer. Mais ce que l'on peut changer, ce sont les améliorations. On peut faire une amélioration continue de notre processus. On ne veut pas changer le rapport en ce sens que c'est un rapport qui est complet.

SEUN OJEDEJI :

Merci Maureen. J'ai peut-être mal posé ma question. Le rapport, c'est sur ce qui a été effectué comme travail, je comprends bien. Mais la manière dont on a géré certains problèmes du rapport aurait pu être effectuée différemment. On aurait pu travailler différemment.

S'il y a un engagement continu au sein de l'ALAC...

INTERPRÈTE :

Nous avons quelques interférences, désolé.

SEUN OJEDEJI :

Si on a un engagement de l'ALAC pour qu'on puisse revoir comment on peut mieux travailler par rapport à la manière de travailler qui a été utilisée, donc par rapport aux mises à jour. Ce qui doit changer, c'est une manière de travailler par rapport à nos activités et par rapport à la direction que l'on prend.

Ce qui nous préoccupe, si nous voulons clore ce chapitre, finaliser le rapport, l'envoyer au Conseil d'Administration, moi, je crois qu'il est important de continuer à réfléchir à comment on peut améliorer les choses. On ne peut pas totalement clore cela de cette manière. Donc c'est un effort intentionnel.

Dave, vous avez levé la main, je vous donne la parole.

DAVE KISSOONDOYAL :

Je crois que nous sommes dans la phase de mise en œuvre. Le problème, c'est que nous avons l'ALT par exemple, on nous dit « Elle prend trop de décisions. » Je crois que ce point est valide. L'ALT, c'était une commission exécutive. Quand je suis arrivé à l'ALAC, j'étais membre de la commission exécutive. La commission exécutive, c'est un petit peu comme une commission exécutive de l'ALAC qui mettait en œuvre les décisions de la présidence de l'ALAC. Cela fonctionnait un peu de cette manière.

Mais lorsque nous avons eu les réviseurs, ils nous ont dit que l'ALT prenait trop de décisions. Je pense que la raison d'être de l'ALT, c'était de prendre des décisions, donc ce n'est pas valide. Donc on est en train de remettre en question les points soulevés par la révision elle-même. Je crois que c'est pendant la révision qu'on aurait dû faire cela, pas

pendant la phase de mise en œuvre. Maintenant, on est en phase de mise en œuvre de révision.

J'espère avoir été clair. Merci.

SEUN OJEDEJI :

Très bien, merci.

On a un nouvel intervenant, Abdulkarim. Avant de vous donner la parole, je sais qu'on est en retard, donc je vais demander au personnel de nous donner quelques minutes de plus avant de continuer.

YEŞİM NAZLAR :

Bonjour Seun. On avait déjà confirmé qu'on a 15 minutes de temps supplémentaires au total. On a déjà utilisé quatre minutes, donc il nous reste 10 minutes. Merci.

SEUN OJEDEJI :

Très bien, merci Yeşim.

Abdulkarim, allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE :

Merci.

Mon commentaire est que oui, je félicite l'équipe de direction pour le travail qui a été accompli. Il me semble que c'est quelque chose très important. Mais à l'avenir, je sens que l'évaluation en ce moment devrait penser à ce viendra du rapport et ce qu'on a accompli avec le travail. Parce que je sens que, dans notre propre opinion, il serait

difficile... Ce n'est pas pour imposer ma propre opinion pour dire quelle serait la plus intelligente ou autre. Mais on pourrait dire si quelqu'un est en désaccord avec cela et voici ce qu'on pense, on devra décider si cela a une valeur pour le rapport lui-même ou pas, donc s'il y a un rôle pour les opinions de la minorité pour qu'elle fasse partie du rapport. C'est ce que je pense.

Ce n'est pas pour dire que je suis complètement en désaccord avec tout le rapport. Il y a beaucoup d'informations qui sont bien et je veux féliciter l'équipe de direction pour tout ce qui a été déjà fait. Mais je pense qu'il y a des choses qui pourraient être améliorées en ce moment. Est-ce qu'on pourrait peut-être diviser point par point le rapport pour dire : « Voici ce avec quoi on est d'accord, ce avec quoi on est en désaccord, ce qui pourrait être modifié ou autre. » ? Mais il semblerait qu'on est en train de se mettre d'accord sur tous les points. Et peut-être que cela va réapparaître plus tard, mais pourquoi ne pas le documenter complètement par écrit.

Ce n'est pas que je suis contre le processus, c'est un bon rapport. Que ce soit très clair.

SEUN OJEDEJI :

Merci Abdulkarim.

J'ai quelques mains levées. Je vais être très strict avec le temps maintenant. Vous avez deux minutes. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Seun.

Je sens qu'il y a un peu de confusion. Je voulais que ce soit clair que la révision proposait un plan de révision de l'At-Large que nous avons rejeté, nous à l'At-Large. Et l'At-Large a proposé au Conseil d'Administration une proposition alternative que le Conseil a acceptée. Donc la révision qu'on est en train de mettre en œuvre aujourd'hui est notre révision, c'est nous qui l'avons proposée. Cela a été fait par tout l'At-Large : les RALO ont contribué, tout le monde a contribué. Ce n'était pas l'équipe de direction à elle seule qui l'a fait. C'était du très bon travail et je suis très content d'avoir un travail qui ait été fait par la communauté. Donc c'est pourquoi on voulait que le plan de mise en œuvre soit fait de la même manière.

Or, pour ce qui est de la mise en œuvre, il va falloir que l'on fasse notre proposition de la révision, notre proposition de comment la mettre en œuvre, c'est-à-dire on travaille sur le plan de mise en œuvre et le rapport de mise en œuvre de notre proposition. Mais notre proposition ne disait pas comment on allait le mettre en œuvre. C'est pourquoi la mise en œuvre doit également être discutée par toute la communauté, parce que c'est la manière pratique de pouvoir compléter cette révision. Et il faut que ce soit adopté par toute la communauté. Puisque c'est le point de vue de la communauté et que cela va avoir un impact sur toute la communauté, la communauté devrait adopter ce qui est fait. C'est comme cela, c'est le rapport, ça y est, c'est fait ; non, ce n'est pas cela. C'est notre point de vue à nous tous ; il doit être discuté, il doit être adopté par tous.

Merci.

SEUN OJEDEJI : Merci Tijani.

Olévié.

OLÉVIÉ KOUAMI : Vous m'entendez ?

SEUN OJEDEJI : On ne vous entend pas très bien.

INTEPRÈTE : Parlez un peu plus fort si vous pouvez. Je vais vous interpréter.

OLÉVIÉ KOUAMI : Allo, vous m'entendez mieux maintenant ?

INTERPRÈTE : Oui, je vous entends un peu mieux. Allez-y.

OLÉVIÉ KOUAMI : D'accord.

Je voulais déjà remercier tout le monde pour les efforts qui sont faits de part et d'autres qui permettent à tout le monde de participer ce genre de discussion. J'ai suivi donc avec intérêt cette présentation. Si j'ai bien compris, ce rapport est déjà fait. Le travail qui a été fait comme Maureen l'a expliqué est déjà mis sous forme de rapport. On est rendus à en parler.

Ce que je voudrais savoir sur le wiki, qu'est-ce qu'il y a à faire sur le wiki régulièrement pour ne pas rater ces étapes de commentaires sur le rapport? Parce qu'il m'a semblé avoir compris qu'il y avait une [inaudible] de notre côté et que nous n'avons pas suivi le déroulement de l'état d'avancement de ce rapport sur le wiki.

Mon autre question est par rapport à ALT. Qui compose l'ALT? Qui sont les membres d'ALT? [inaudible] les présidents des RALO, donc [inaudible] ce qui a été décidé au niveau [inaudible] sans être obligé de passer au niveau de l'ALT. Ce serait à planifier.

Et bravo pour tout le travail qui a été fait depuis 2015 [inaudible]. Je vous remercie.

SEUN OJEDEJI :

Merci.

L'ALT est composée des membres de l'ALAC, des dirigeants de chaque RALO, à savoir les présidents de chaque RALO et les agents de liaison aussi, si je ne me trompe. Donc c'est l'ALT. Donc c'est nous et les présidents et les membres de l'ALAC. Maureen l'a écrit sur le chat, si vous avez des doutes et des questions, vous pouvez les poser lors des réunions de l'ALT et participer aux discussions.

J'ai bien pris note des commentaires qui ont été faits par ceux qui ont pris la parole. Donc je suggèrerais que pour avancer sur le rapport lui-même l'on considère quels sont les sujets, les points qui étaient soulevés qui sont un peu plus techniques pour ce qui est des tableaux de bord, la sensibilisation, la participation ou autres. Donc on devrait voir l'impact considérable qui est ressenti par notre communauté à

chaque fois. Mais je sens que chacune de ces questions – et c’est ce que disaient les intervenants – ce sont des points qui sont essentiels pour la participation, pour l’engagement et pour les intérêts de la communauté. C’est cela le principal pour nous.

Mais je pense que c’est juste de dire qu’il faut voir comment mettre en œuvre nos rapports. L’idée est que la communauté s’implique avec les rapports, que la communauté les lise, que ce soit des documents vivants et d’impliquer davantage la communauté à ce travail. Et ce n’est pas toujours le cas. C’est pourquoi il faudrait qu’on en parle à l’ALAC pour leur demander comment ils prévoient d’impliquer la communauté à l’étape de mise en œuvre étant donné que le rapport combiné final n’a pas été présenté à la communauté, sachant – et je le reconnais moi-même – qu’il y a des parties du rapport qui ont été élaborées par la communauté parce qu’il y a certains des problèmes qui ont d’ailleurs été abordés par la communauté, par des représentants de la communauté.

Pour ce qui est des prochaines étapes... Je vois que Tijani lève la main, je vais vous céder la parole. Pour ce qui est de l’avenir, je voudrais suggérer peut-être que si possible, l’on s’engage au sein de l’équipe de direction de [inaudible] pour dire que les points qui sont des préoccupations critiques ou essentiels, lorsqu’ils seront communiqués à l’ALAC, ils vont devoir être considérés pour y apporter des améliorations, donc qu’il y ait un processus pour apporter des améliorations à ces problèmes qui ont été soulevés et qui sont essentiels pour l’ALAC. Et c’est sur ces points que nous vous invitons à formuler des recommandations, à apporter des suggestions, pas sur le rapport lui-même mais par rapport aux sujets qui ont été abordés et qui

sont couverts dans le rapport. Et c'est cela qu'il faudrait améliorer. Une fois que les rapports sont publiés, on devrait avoir un processus pour pouvoir contribuer à l'amélioration de ce qui est présenté dans les rapports. C'est ce que je pense.

Donc merci. Je pense que si vous êtes d'accord, on pourra se mettre d'accord en tant qu'AFRALO pour s'engager à ce travail.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : C'est une ancienne main, c'est bon.

SEUN OJEDEJI : D'accord.

Donc je voudrais savoir s'il y a des réactions à ma suggestion. Ce que suggère en tant que prochaines étapes, c'est que l'on reconnaisse que ce rapport est le rapport complet qui fournit des mises à jour sur l'état de situation de la mise en œuvre de la proposition de révision d'At-Large, que le document ne fasse pas l'objet de l'accord plus ample de la communauté. Mais si vous êtes d'accord, on pourrait apporter des améliorations à la manière dont nous mettons en œuvre certains de ces points.

D'un autre côté, en tant qu'AFRALO, nous avons communiqué avec l'ALAC sur l'importance que l'ALAC ait un processus mis en place pour obtenir les retours de la communauté vis-à-vis des différents domaines de la mise en œuvre qui doivent être améliorés et sur ce qui doit être

fait pour que ce soit une amélioration. Voilà ce que je propose comme prochaines étapes.

Le rapport lui-même est déjà conclu. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas améliorer notre approche au contenu. Les mises à jour de contenu ne doivent pas être envoyées au MSSI mais on peut les améliorer en tant que communauté. Donc si l'ALAC communiquait le processus après la présentation du rapport, ce devrait également se faire comme prochaines étapes. Je pense que ce serait positif pour nous.

Je voudrais savoir ce que vous en pensez. On est déjà deux minutes en retard par rapport aux 15 minutes supplémentaires que nous avons eues. Donc si vous avez des interventions rapides d'une minute. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup.

Je voudrais soutenir ce que Maureen a dit mais n'hésitez pas s'il vous plaît, allez-lire le rapport. On vous encourage à le faire, il est important.

Et deuxièmement, on devrait avoir les contenus du rapport comme matériel de lecture disponible. Qu'obtenez-vous de ce rapport ? Y a-t-il des améliorations ? Y a-t-il d'autres manières pour améliorer en mettant en œuvre notre proposition, qu'est-ce qu'il faut que l'on fasse maintenant ? C'est notre contribution. Il faut qu'AFRALO contribue à la discussion. Je sais que la discussion n'est plus ouverte mais il faut qu'elle soit en fait réouverte et qu'elle soit plus générale.

Merci.

SEUN OJEDEJI :

D'accord.

S'il n'y a pas de soutien pour ce que je propose comme prochaines étapes, on n'en prend pas note comme action à suivre pour les dirigeants d'AFRALO. Je voudrais savoir si vous êtes d'accord. Autrement, on ne pourrait pas avoir d'opinion de consensus sur ce sujet. Donc je voudrais savoir ce qu'en pense le groupe.

Je vois des commentaires. Les coches vertes seraient utiles, elles aideraient à voir un peu la situation. Je vois Tijani, Sarah, Dave. Je ne vois pas de refus. Donc j'en prends note en tant qu'action à suivre pour AFRALO pour que les dirigeants d'AFRALO en parlent aux représentants de l'ALAC de notre région pour qu'ils rédigent une note à l'attention de l'ALAC sur notre manière de procéder sur la question.

Ceci étant, nous allons également prendre note d'une action à suivre indiquant aux dirigeants d'AFRALO de considérer la manière d'impliquer davantage la communauté d'AFRALO par rapport à l'importance de consulter le rapport et de participer à son élaboration.

Cela va être un deuxième processus lié à ce dont on discute si la communication à l'ALAC est acceptée parce qu'il y a des mécanismes qui impliquent la présentation de rapports, les retours. Puis ces retours et commentaires doivent être considérés, ce qui n'est pas toujours le cas. Donc il faut considérer la réponse de l'ALAC par rapport à notre première déclaration et ce qui pourra être un processus défini pour ceci. Si c'est le cas, on pourra alors inclure la communauté dans le processus.

Merci à tous de nous avoir rejoints aujourd'hui. Je veux remercier Maureen particulièrement pour avoir pris le temps de participer à cet appel. Merci au personnel et aux interprètes pour être restés un peu plus longtemps. C'était une séance où on a eu énormément de participation. J'espère que vous aurez tous profité de l'appel. Je vous souhaite une bonne matinée, bon après-midi ou bonne soirée si vous êtes en train d'aller vous coucher. Merci.

YEŞİM NAZLAR :

Merci à tous. La réunion est maintenant ajournée. Ayez une bonne fin de journée. Au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]